

Saint-Egrève

le journal

N°215
JUILLET/AOÛT 2015

Voilà l'été !



13 juillet :
le tram E en service !



www.saint-egreve.fr



www.facebook.com/saint.egreve38120



disponible sur AppStore & Google play



édito

Catherine Kamowski
maire de Saint-Egrève

sommaire n°215

Saint-Egrève une ville à vivre ! Davantage qu'un slogan, c'est une réalité. Nous n'avons jamais voulu et nous ne voulons pas devenir une ville-dortoir, ni une ville que ses habitants fuient pour trouver ailleurs le plaisir de vivre, de se divertir et de se cultiver. Tout au long de l'année, la Ville accompagne donc, par ses services aux publics ou par son soutien au monde associatif, le foisonnement d'activités qui vous sont proposées. L'été ne fait heureusement pas exception car tout le monde ne peut pas forcément partir en vacances et, de toute façon, pas les deux mois d'été.

Cette année encore, la Ville est donc toujours au service de tous, jeunes et moins jeunes afin que ceux qui passeront tout ou partie de la période estivale dans notre commune, trouvent une activité pour leur permettre de trouver à Saint-Egrève, la ville que nous aimons tous, de se détendre et de se reposer. Il y a bien sûr les activités saint-égrévoises et nous pouvons aussi profiter des trésors de notre belle région. La période est propice aux balades dans les parcs régionaux qui nous entourent, en Chartreuse ou dans le Vercors par exemple, des trésors de la nature qui sont à (re)découvrir, peut-être à l'aide des chemins du SIPAVAG.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de passer un très bel été à Saint-Egrève ou ailleurs.

Chaleureusement,
Catherine KAMOWSKI



3-5 | les actualités

Fête Nationale
Le tram à Saint-Egrève
Verséo, "startup" de la RSE

| la Ville 6-7

Urbanisme

PLU : la Ville confortée dans ses choix
Tranquillité

Les vacances sur les deux oreilles



| les loisirs 8

Extravadanse chez Disney
Associations en fête
Le cinéma de juillet

9 Info pratique

10 Petites annonces

11 Expression politique



www.facebook.com/saint.egreve38120



Dépôt légal : juillet 2015

Hôtel de Ville, CS 40120- 38521 Saint-Egrève, 04 76 56 53 72

Journal municipal de la Ville de Saint-Egrève tiré à 8 200 exemplaires sur papier recyclé avec encres végétales

Directeur de Publication : Geneviève Ducarre ■ Directeur de la Communication : François Hernandez

Rédaction : Bruno Gimmig, Stéphanie Deltasanta ■ Secrétariat : Elodie Durand

Maquette : service communication ■ Mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

■ Impression : Imprimerie des Eaux-Clares, Echirolles

Régie Publicitaire : Publi-Z, Saint-Martin-d'Hères ■ Distribution : Géo Diffusion, Grenoble.



De la guerre à la paix !



Au plus près du feu d'artifice

PRATIQUE : le stationnement autour de la Mairie et à l'Espace Robert Fiat étant interdit durant les festivités du 13 juillet, il est conseillé de se rendre sur place à pied, en vélo... ou même en tram puisque celui-ci entre en service ce même jour et circule jusqu'à 1h

115 C'est en kilogrammes le poids total de la poudre à canon qui sera nécessaire pour réaliser le spectacle pyrotechnique du 13 juillet !

STAGES GRAPHIQUES : les stages artistiques de l'Atelier de l'Islo se déroulent du 1^{er} juillet au 17 juillet et du 17 au 28 août (en savoir + : 06 16 08 59 70). LABO organise ses ateliers "graines d'artistes" du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août (contact : 06 86 32 15 82)

La mairie en été

Vacances obligent, à partir du lundi 13 juillet et jusqu'au vendredi 21 août inclus, l'ensemble des services de la Mairie ferme à 17h15. De ce fait, du lundi au vendredi, l'Hôtel de Ville ouvre de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Durant cette période, la permanence des formalités administratives le jeudi jusqu'à 19h30, est maintenue les 16, 23 et 30 juillet.

A l'occasion du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Ville de Saint-Egrève a bâti le programme de la fête nationale sur le thème "de la guerre à la paix". Ainsi, le 13 juillet, le traditionnel feu d'artifice qui doit être tiré à la nuit tombée (aux alentours de 22h-22h30 en fonction de la météo) s'articule autour de grands thèmes musicaux évoquant non seulement la lutte, le sacrifice des combattants, la résistance mais aussi la période de l'immédiat après guerre et bien évidemment la paix et l'entente entre les peuples d'Europe. Mise en lumière par la compagnie des Lutins réfractaires, cette soirée fait la part belle aux explosions aériennes mais est aussi illuminée par la présence d'acteurs hors du commun qui, tout habillés de lumière et de feu, se sont mis en tête de transformer les balcons de l'Hôtel de Ville en véritable scène de spectacle vivant ! Pour mieux profiter de leurs perfor-

mances, le public est d'ailleurs invité à s'approcher plus que les années précédentes de la zone de tir du feu d'artifice. Bien évidemment, ce "son et lumières" n'est pas le seul événement de la soirée qui débute dès 19h, avec l'ouverture d'un espace restauration par le RCCN.

A 20h30, Mad'Moizelle Swing, un trio féminin de jazz vocal qui fait honneur aux Andrews Sisters et à toute la musique glamour des années 40 et 50 mettra un point d'honneur à réveiller les ardeurs des GI qui sommeillent dans le cœur des danseurs saint-égrévois !

Puis, après le bouquet final, c'est DJ Niko, un habitué des bals populaires qui prend les manettes pour mettre le feu au dancefloor installé en face de l'Espace Robert Fiat !

A noter : en cas de pluie, le tir du feu est maintenu dans la mesure du possible entre 22h15 et 22h45 et le bal est organisé à l'intérieur de l'Espace Robert Fiat. ■

Tous à la piscine !



La piscine : une oasis de fraîcheur !

A la piscine des Mails, c'est l'été jusqu'au 30 août ! En effet, l'équipement accueille les nageurs tous les jours de 10h à 20h (sauf le 13 juillet, date à laquelle il ferme à 18h) ! Pour profiter des deux bassins (le grand et le petit), de la pataugeoire, du terrain de beach volley et des plages de ce haut lieu estival, le plus simple est de venir à pied, en bus ou même en tram (à partir du 13 juillet) ! Bon plan : les parkings dans le périmètre immédiat étant bien souvent saturés, les automobilistes peuvent se garer vers l'Espace Robert Fiat à trois minutes à pied de la piscine...

A noter : la piscine tournesol installée à Saint-Martin-le-Vinoux adopte elle aussi ce même rythme estival. ■

13 juillet: le tram E en service!

ENFIN, le voilà qui sillonne la ville! La ligne E du tram entre officiellement en service le lundi 13 juillet et dès 5h30 les Saint-Egrévois peuvent utiliser ce nouveau moyen de transport pour se déplacer d'un quartier à l'autre de la ville et même pour se rendre jusqu'au Fontanil ou jusqu'au cœur de Grenoble. A partir de cette date les rames doivent donc circuler de 5h30 à 1h du matin, sept jours sur sept et 365 jours par an (sauf le 1^{er} mai). Avec un cadencement entre six et dix minutes, le SMTC espère attirer quelques 45 000 voyageurs par jour afin de décongestionner la partie nord ouest de l'Y Grenoblois où circulent quotidiennement 130 000 véhicules.

La mise en service devrait permettre de changer le quotidien de bon nombre de Saint-Egrévois. En effet, désormais quelles que soient l'heure de la journée ou les conditions de circulation, il faut, par exemple, moins d'un quart d'heure pour se rendre



Le tram est (presque) à Saint-Egrève

de Karben à l'arrêt Alsace Lorraine de Grenoble.

Inauguration officielle le 5 septembre

Bien qu'elle circule depuis le 13 juillet, la ligne E du tram ne sera officiellement inaugurée que le 5 septembre. Pour l'occasion,

la Ville élabore un programme de réjouissances conjointement avec le Syndicat Mixte des Transports en Commun et les autres communes concernées par la mise en service du tronçon nord de la ligne E. Si tous les détails ne sont pas arrêtés à l'heure où nous écrivons

ces lignes, il semblerait que la gratuité des trajets soit d'ores et déjà acquise pour le week-end du 5 septembre. Voilà qui devrait en motiver plus d'un pour délaisser son automobile au profit du tram pour se rendre à la journée association en fête... ■

GRATUITÉ ? : la Ville a demandé au SMTC la gratuité du tram E le jour de sa mise en service. A l'heure où nous écrivons ces lignes le SMTC n'avait toujours pas donné sa réponse

Un été en Chartreuse

Allez hop, c'est l'été, on s'équipe et on va profiter un peu des environs de Saint-Egrève. Ça tombe bien, le Parc Naturel Régional de Chartreuse, duquel dépend la Ville, propose durant les vacances un nombre incalculable d'animations! Parmi elles la saison 2 de "Rewild" invite les participants à enquêter sur d'étranges phénomènes. Jeu grandeur nature en équipe et "entre potes", "Rewild" mixe événements surnaturels, rando en moyenne montagne et nouvelles technologies... Les parcours, ouverts gratuitement aux 18 à 25 ans jusqu'au 28 septembre, sont à découvrir sur le site www.rewild.fr! Bien évidemment les festivals et autres animations culturelles ou sportives sont proposés tout l'été en Chartreuse. Il est possible de visiter virtuellement le parc grâce à la borne interactive installée dans le hall de l'Hôtel de Ville afin de planifier ses balades estivales.

En savoir + : www.chartreuse-tourisme.com

CINE PLEIN AIR : cet été, la première séance de ciné plein air, c'est "Belle et Sébastien", projeté le 24 juillet vers 21h30 au parc de la mairie, la seconde, "Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu", est donnée le 18 août vers 21h dans le Parc du Centre Hospitalier Alpes-Isère

Zones bleues!



Attention, à compter du 13 juillet, l'ensemble des 124 places de stationnement créées par le Syndicat Mixte des Transports en Commun le long du tracé de la ligne E du tram passe en zone bleue à l'instar des parkings qui ont été réaménagés au niveau des zones commerciales. Cette mesure a pour but de fluidifier la circulation de tous et d'éviter de faire de la RD 1075 un parking relais qui serait monopolisé par des utilisateurs du tramway allant travailler à Grenoble. Pour mémoire, le stationnement en zone bleue est limité à une heure de 8h30 à 12h et de 14h à 19h et nécessite un disque horaire. ■

Zapping du mois

JUIN

Vendredi
12



Les MFR Rhône-Alpes à Saint-Egrève

A rencontre exceptionnelle, dispositif exceptionnel. C'est à La Vence Scène que s'est déroulée la grande rencontre des Maisons Familiales Rurales animée par Pierre Pivotsky qui rassemblait les 63 MFR de la fédération Rhône Alpes et 12 autres de la Région Auvergne. Accueillis par Geneviève Ducarre, Conseillère Municipale à la Communication, les participants ont travaillé sur un futur rapprochement des deux fédérations qui s'opérera dans le cadre des évolutions régionales à venir.

Grand coup de neuf au Petit Casino

Depuis quelques semaines, le Petit Casino de la rue de Saint-Robert a été entièrement refait à neuf pour devenir un "Casino shop". Nouvelle devanture, nouvelle décoration intérieure, installation de spots à économie d'énergie et d'armoires réfrigérées à portes consommant moins d'électricité... la seule chose qui n'a pas changé, c'est la qualité de l'accueil d'Angélique et Nicolas Vermot qui ouvrent leur magasin du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h30 à 20h et le dimanche de 8h à 12h30. ■



(5 (ou 6) restaurants seront créés dans le pôle restauration de l'Etamat. D'ici là, les Saint-Egrévois peuvent profiter de l'été sur les terrasses du Petit Lac, du Pékin Grill, de la Dame aux Fleurs, du café du Néron, du restaurant des Charmettes, de la Queue de Cochon...

Verséo, "en mode startup"



L'équipe de Verséo en "mode startup"

Tout va très vite pour l'équipe de Verséo. L'entreprise créée en 2011 par Nicolas Simiand et Younes Aboutaib, vient en effet d'emménager à Saint-Egrève dans le secteur de Cap des H'. "Nous avons besoin d'espace pour accompagner le développement de nos activités" explique Maéva Revellin, responsable marketing et communication de cette

structure en pleine expansion qui entre permanents et stagiaires compte une douzaine de personnes. La spécialité de Verséo, c'est la responsabilité sociétale des entreprises. La "RSE", qui impose de respecter la législation et conventions collectives contraint les professionnels à intégrer les préoccupations en matière

sociale, environnementale, éthique, de droits de l'homme et de consommateurs dans les activités commerciales et la stratégie de base. La RSE nécessite la production régulière de rapports et autres données. Ce sont des solutions logicielles ciblées ou sur-mesure pour collecter, compiler et utiliser toutes ces données pour sou-

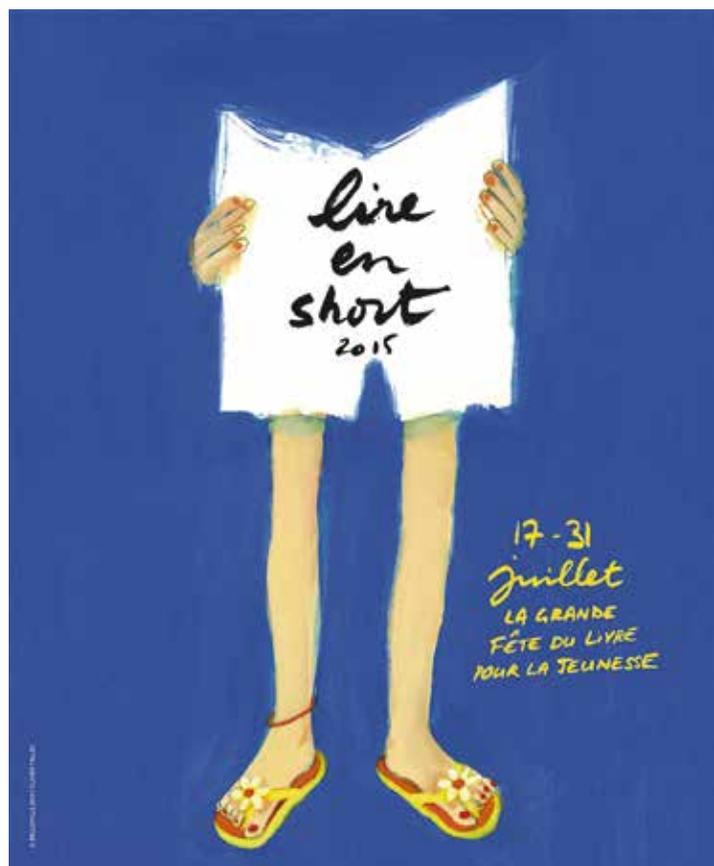
tenir le processus décisionnel que propose Verséo. "On aide les entreprises à gagner du temps. La collecte et l'utilisation de ces données liées au développement durable, qui se fait via une plateforme collaborative, devient un outil de performance".

Tous se préparent à vivre une grosse année car plusieurs produits doivent être lancés dans les mois qui viennent. Il faut dire qu'outre les réglementations en matière de responsabilité sociétale des entreprises, l'équipe s'attend à ce que la Cop 21 qui se tient à Paris en fin d'année mette un coup de projecteur sur le rôle des entreprises en matière de développement durable. "On s'efforce d'innover pour répondre aux nouveaux besoins des entreprises. 2015 est pour nous une année clef, on est en mode startup, chacun travaille sur différents projets à la fois, on n'a pas le temps de s'ennuyer!". ■

Lire en short

C'est l'été et les bouquins ont décidé de prendre l'air. Du 17 au 31 juillet, les livres jeunesse sont à la fête. Profitant de l'occasion, les bibliothécaires de la ville invitent les Saint-Egrévois à venir écouter des histoires en plein air. Trois pique-niques contés, où ogres et loups seront bien sûr au rendez-vous, sont programmés. Rendez-vous est donc pris le mardi 21 juillet de 11h à 14h au parc de Fiancey, le vendredi 24 juillet de 11h à 14h au parc Barnave et le mardi 28 de 11h à 14h à Rochepleine.

En savoir + : www.bibliothèque.saint-egreve.fr



Zapping du mois

JUIN

Mardi
23



Projet immobilier à la Contamine

Huit immeubles comptant près de 200 appartements et une résidence seniors de 110 logements répartis sur les 2,3 hectares des Mas Perrichaud à la Contamine, c'est le projet qui a été présenté aux Saint-Egrévois par Gilles Charignon, l'architecte d'un projet immobilier porté par la Safilaf, la SDH et SS. Un projet respectueux de l'esprit des lieux qui a séduit les personnes du public qui se sont toutefois interrogées sur l'incidence de celui-ci sur la circulation automobile.

Micocoulier

Le 15 juin dernier, l'un des quatre troncs d'un micocoulier de la rue de Saint-Robert s'est brisé à cause d'une maladie indécélable. L'arbre s'est abattu sur une haie voisine sans heureusement blesser qui que ce soit. Après une expertise menée sur les tiges qui composaient cette cèpée, il s'est avéré que toutes étaient touchées par cette infection. Étant donné qu'il menaçait de tomber sur le restaurant scolaire de Barnave l'ensemble de l'arbre a été coupé par les agents du centre technique municipal afin de sécuriser le site.

PLU : la Ville confortée dans ses choix

Le 16 juin, la cour administrative d'appel de Lyon a rendu son jugement relatif à la décision du tribunal administratif de Grenoble du 26 septembre 2013 lui-même relatif au classement d'une partie de l'espace enherbé qui jouxte la RD 1075 en zone UJ et UB. A la demande de la Ville, la cour d'appel a ainsi statué que c'est "à tort que le tribunal administratif de Grenoble a annulé la délibération du Conseil

Municipal du 29 juin 2011". Elle annule donc ce jugement et conforte la décision du Conseil Municipal portant approbation de la révision de son PLU qui classe ces terrains en UJ et UB. En effet, la cour administrative d'appel de Lyon considère ainsi que les 2,5 ha de parcelles concernées "se trouvent à l'extérieur du parc de Fiancey (...) sont isolées du reste du parc (...)" et qu'il "n'apparaît pas et qu'il n'est pas sérieusement démontré"

que l'appartenance du terrain enherbé qui jouxte la RD 1075 "à une zone humide serait, par principe, incompatible avec (son) urbanisation". De plus, il précise qu'il "n'est pas établi que l'ouverture à l'urbanisation des parcelles en litige, par leur classement en zones UB et UJ, qui n'affecte qu'une zone de faible superficie située à proximité immédiate de secteurs urbanisés et longée par un axe routier destiné à accueillir une

ligne de tramway, méconnaîtrait (...) l'équilibre devant être assuré entre le développement urbain et la préservation des espaces verts et de la biodiversité". Cette décision confirme donc la possibilité qu'a la Ville d'ériger ici un Pôle Enfance et pour le SIVOM d'y installer une nouvelle piscine intercommunale à l'horizon 2020. ■

Tranquillité

Des vacances sur les deux oreilles!

L'été c'est la saison des voyages, mais parfois, on peut être un peu inquiet de laisser son domicile sans surveillance pendant une période plus ou moins longue. Heureusement, l'opération "Tranquillité absence" menée conjointement par la Police Municipale et la Gendarmerie, permet aux vacanciers saint-égrévois de profiter sereinement de leurs congés. En effet, les représentants des forces de l'ordre proposent de surveiller avec une attention particulière les logements laissés vides pendant les absences de leurs occupants. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire en ligne, en mairie ou à la Gendarmerie en remplissant un simple formulaire. Cette opération, dont le but est de lutter contre les cambriolages, est bien sûr entièrement gratuite et consiste à augmenter la présence des policiers qui



effectuent des rondes inopinées aux adresses qui leur auront été signalées.

Tout au long de l'été, la Police Municipale intensifie d'ailleurs sa présence sur le territoire communal. En effet, durant les beaux jours, les policiers municipaux augmentent leur plage horaire et travaillent jusque tard

en soirée avant de transmettre le flambeau à la Gendarmerie de la ville qui assure la sécurité des biens et des personnes au cœur de la nuit.

Si les forces de l'ordre sont capables d'intervenir

rapidement en cas de trouble à l'ordre public dans les piscines intercommunales par exemple, la tranquillité dans celles-ci est assurée en permanence par des agents de sécurité spécialement recrutés pour l'occasion. ■

Contacts: Police Municipale: 04 76 56 53 66 ou 06 82 84 65 62.
Gendarmerie Nationale: 04 76 75 30 93
En cas d'urgence composer le 17.

Retour sur l'enquête famille



Un enquêteur de l'IFAC

Le 18 juin dernier, la Ville a proposé à ses partenaires du Projet Educatif Local (PEL) un retour sur l'enquête famille qui a été menée à Saint-Egrève en début d'année par les spécialistes de l'Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC). Pour mémoire, cette enquête, à laquelle 54,52% des familles ont participé, portait sur les modes de garde des enfants de 3 à 11 ans durant les temps périscolaires et extrascolaires.

L'étude de ces résultats devrait à terme permettre d'ajuster au mieux l'offre de services proposée par la collectivité en matière de garde d'enfant.

Les résultats de cette étude sont disponibles sur le site www.saint-egreve.fr dans la rubrique enfance/jeunesse et la sous-rubrique "enquête famille". ■



Plan Canicule

Le CCAS a relancé son plan de canicule à destination des personnes les plus fragiles afin de réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs. Les personnes âgées ou isolées qui le souhaitent, sont invitées à laisser leur nom et coordonnées au CCAS. En cas de canicule, des agents du CCAS se rendront quotidiennement au domicile des Saint-Egrévois inscrits sur son

registre, afin de s'assurer de leur état de santé.

Renseignements et inscriptions au registre du CCAS:
04 76 56 53 47

SENIORS : jusqu'au 25 septembre, les seniors qui n'ont jamais bénéficié du colis de Noël du CCAS peuvent s'inscrire auprès du CCAS (04 76 56 53 47)! Les personnes âgées de 68 ans sont conviées à un repas festif et celles de 70 ans ou plus peuvent choisir entre un colis et le repas



Conseil municipal

La prochaine séance publique aura lieu
mercredi 8 juillet à 19h

Extravadanse chez Disney



Extravadanse a bénéficié d'une aide au projet jeunes de la Ville pour aller se produire à Disneyland Paris

Elles sont 12 à virevolter ensemble depuis 3 ans. Extravadanse, c'est l'histoire d'une petite troupe de danseuses issues de l'association MJC qui s'est décidé à conquérir Paris! Enfin, Disneyland Paris pour être précis. Hyper motivées, les jeunes artistes ont postulé et ont été sélectionnées dans le cadre du "Disney Performing Arts", un programme qui offre aux troupes amateurs l'occasion de se produire sur scène en tant qu'"artiste Disney" d'un jour. C'est le 5 septembre prochain que les jeunes Saint-Egrévoises, qui répètent sous la houlette d'Isabelle Rodriguez, vont présenter leur spectacle de 20 minutes face à un public international. ■

Associations en fête

Le 5 septembre, le parc Marius Camet accueille la journée "Associations en fête". Rendez-vous incontournable plébiscité par les associations et les Saint-Egrévoises en quête d'informations sur la richesse et la diversité des activités proposées dans leur ville, cette demi-journée, qui commence dès 14h, est non seulement l'occasion de s'engager dans une activité sportive, solidaire ou de loisir mais aussi de se promener à travers le tissu associatif local. Stands, démonstrations, remise des Victoires du Sport... le programme de la journée est pour le moins chargé !

CONCERT CARITATIF : les jeunes sapeurs pompiers ont conviés Pierre Lemarchal, le père de Grégory Lemarchal vainqueur de la Star'Ac 2004 décédé de la mucoviscidose, pour un concert à La Vence Scène le 26 septembre.
Résa : 06 84 74 53 36

LA VENCE SCENE : La Vence Scène ferme du 22 juillet au 18 août.

Le programme de la saison prochaine est disponible sur www.lavencescene.saint-egreve.fr le 10 juillet. Les réservations Internet commencent le 18 août

BIENVENUE ! : le 5 septembre une cérémonie de bienvenue ouverte aux nouveaux Saint-Egrévoises organisée en prélude à la journée Associations en fête. Une bonne occasion de rencontrer les élus à La Vence Scène à 11h

Bibliothèques en été

Les différents sites de la bibliothèque municipale adoptent aussi un rythme estival... Ainsi les lecteurs peuvent se retrouver à Barnave le mardi et le vendredi de 16h à 19h en juillet et en août. La bibliothèque de Fiancey ouvre ses portes en juillet le mercredi et le vendredi de 15h à 18h et celle de Rochepleine, le mardi de 16h à 19h. A noter, ces deux sites sont fermés au mois d'août. Les horaires normaux reprennent dès le 1^{er} septembre.

LA VENCE SCENE cinéma du 6 au 21 juillet



► Une mère

Le 8 juillet à 18h ; le 10 juil. à 15h, le 11 juil. à 20h30 ; le 13 juil. à 20h30 ; le 14 juil. à 18h.

► Un moment d'égarement

Le 8 juillet à 20h30 ; le 9 juil. à 15h ; le 11 juil. à 20h ; le 12 juil. à 18h.

► Pourquoi j'ai pas mangé mon père

Le 10 juillet à 15h ; le 12 juil. à 15h ; le 13 juil. à 17h30.

► Les profs 2

Le 6 juillet à 15h, 17h30 et 20h ; le 8 juil. à 15h, 17h30 et 20h ; le 12 juil. à 15h30, 17h30 et 20h ; le 14 juil. à 15h30, 17h30 et 20h ; le 15 juil. à 15h et 17h30 ; le 18 juil. à 15h30 et 17h30 ; le 21 juil. à 18h et 20h30.

► La tête haute

Le 11 juillet à 17h30 ; le 13 juil. à 15h30 et 20h.

► La belle promesse (VOSTF)

Le 11 juillet à 18h ; le 12 juil. à 20h30 ; le 13 juil. à 18h ; le 14 juil. à 20h30.

► Vice-versa

Le 6 juillet à 15h30 ; le 7 juil. à 15h30.

► Les minions

Le 15 juillet à 15h30 (3D) et 18h ; le 16 juil. à 15h et 17h30 ; le 17 juil. à 14h30 et 18h ; le 18 juil. à 16h, 18h et 20h ; le 19 juil. à 16h et 18h ; le 20 juil. à 17h et 19h ; le 21 juil. à 17h30 et 20h.

► Comme un avion

Le 6 juillet à 18h ; le 7 juil. à 20h30.

► Terminator : genisys

Le 15 juillet à 20h (3D) ; le 16 juil. à 15h30 ; le 17 juil. à 17h30 ; le 19 juil. à 15h30.

► Une seconde mère (VOSTF)

Le 6 juillet à 20h30 ; le 7 juil. à 17h30.

► Shaun le mouton

Le 7 juillet à 16h.

► Comme un avion

Le 15 juillet à 20h30 ; le 17 juil. à 15h ; le 19 juil. à 20h ; le 20 juil. à 20h.

► Le labyrinthe du silence (VOSTF)

Le 7 juillet à 18h et 20h.

► Mustang (VOSTF)

Le 16 juillet à 18h ; le 18 juil. à 20h30 ; le 19 juil. à 18h et 20h30 ; le 20 juil. à 18h.

► Jurassic world

Le 8 juillet à 15h ; le 9 juil. à 15h ; le 13 juil. à 15h ; le 14 juil. à 15h.

Groupe

Priorité Saint-Egrève

Saint-Egrève, une ville à (bien) vivre !

La qualité de vie à Saint-Egrève est, vous le savez, au cœur de nos préoccupations et de nos actions. Nous avons la chance de vivre dans un environnement privilégié que nous préservons et que nous embellissons. C'est un atout certain mais il n'est certainement pas suffisant. Pour être bien dans une ville, il faut aussi que des activités et des services publics de qualité soient proposés.

C'est exactement ce que nous faisons depuis de nombreuses années maintenant. Avec des équipements publics nombreux, adaptés, modernes et au service de tous, nous pouvons accueillir les abondantes activités associatives qui fleurissent à Saint-Egrève. Ces bâtiments municipaux sont très régulièrement entretenus, rénovés, adaptés et nous y avons engagé il y a 6 ans une campagne de travaux d'accessibilité et d'économies d'énergies. Grâce aux efforts budgétaires que nous faisons avec nos impôts à tous, les associations et les services municipaux ont les moyens d'accueillir enfants, jeunes, adultes et personnes âgées pour des activités de loisirs, sportives ou culturelles. Alors, évidemment, tout cela est vrai toute l'année et nous pouvons tous en bénéficier : gymnases, piscine, salle de spectacle, cinéma, bibliothèque, conservatoire, pôle jeunesse, bientôt une nouvelle piscine intercommunale (nous en reparlerons...). Mais c'est encore plus vrai pendant les grandes vacances puisque nous avons davantage de temps à consacrer à nos loisirs et à ceux de nos enfants.

Tous ceux qui souhaitent, en cette période estivale, avoir une activité pour eux-mêmes ou leurs enfants peuvent trouver dans les offres associatives et municipales de quoi les satisfaire. C'est tout l'esprit de notre politique municipale d'utiliser à bon escient les deniers publics. C'est aussi notre volonté que Saint-Egrève ne soit pas une ville dortoir mais une ville où il fait bon vivre !

Alors, bonnes vacances à tous !

Pascal de FILIPPIS
Président du Groupe Priorité Saint-Egrève

Groupe

Saint-Egrève Autrement



Solidarité

L'année scolaire s'achève et en cette veille de vacances d'été, la plupart d'entre nous s'appêtent à partir en congé, après une année dense, pour un repos bien mérité.

Nous voudrions cependant dans cette tribune penser à ceux pour qui cette période d'été ne sera pas aussi joyeuse et légère. Ceux pour qui la vie a été rude cette année, pour des raisons de santé, des raisons de famille, pour des inquiétudes liées à l'avenir des enfants ou d'autres liées à l'avenir des parents. Ceux qui ne partiront pas et ceux pour qui la question de l'emploi est posée. Ceux qui se retrouvent trop souvent seuls, qui ont décidé ou pas de se séparer. Nous voudrions penser également à nos anciens, parfois isolés.

Saint-Egrève dispose d'un réseau extraordinaire d'associations. Sportives, culturelles, scolaires ou thématiques, elles forment un véritable chaudron de relations humaines de proximité, de solidarités locales ou internationales.

Afin que tout le monde puisse bénéficier de la richesse de ce réseau, nous proposons la création d'un tarif associatif solidaire pour les personnes aux revenus modestes. Ce tarif, basé sur le quotient familial, serait soutenu par la municipalité, à l'instar de ce qui se fait déjà pour certaines activités. Un tel coup de pouce permettrait à tous les habitants de Saint-Egrève de participer pleinement à la vie collective et dans le même temps à soutenir le monde associatif.

Bien solidairement,

Françoise Charavin, Jean Marcel Puech et Hassan Belrhali
hassan.belrhali.ps@gmail.com

Groupe

Ecologie, Solidarité, Citoyenneté

Un avenir sombre pour les associations ?

La mairie et la MJC vont signer une nouvelle convention triennale. Celle-ci prévoit entre autres "Le versement d'une subvention annuelle dont le montant sera défini chaque année selon l'évolution des capacités financières de la ville et en fonction de l'activité de l'association, sans pouvoir dépasser un plafond global de 46 000€".

Cette allusion à "un plafond global" est un précédent inquiétant. Désormais, la MJC devra en permanence réduire ses dépenses pour faire face aux augmentations incompressibles et ne pourra plus développer de nouvelles activités sans en supprimer d'autres. La MJC n'est pas la seule association fragilisée. Alors qu'elles assument des missions de service public, leur rôle et l'implication de leurs bénévoles ne sont pas reconnus. Plusieurs d'entre elles ont de graves difficultés financières et auraient besoin que les conventions qui les lient cessent de les étrangler financièrement et de placer leur conseil d'administration sous tutelle. Au contraire, elles ont besoin de soutien et de sérénité, car elles participent non seulement à la richesse culturelle de notre ville, mais elles jouent également un rôle essentiel pour le maintien du lien social, intergénérationnel et, dans la période d'austérité que nous traversons, de bouclier social. La MJC, l'AF ou le Sou permettent à tous les habitants de la commune d'avoir accès à des activités culturelles, sportives et de loisirs à des prix inférieurs à ceux du privé.

Parallèlement, la mairie accorde une subvention au Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale encadré par des CRS pour diverses actions, dont un séjour de motocross et la participation à l'encadrement de certaines activités du Pôle jeunesse. Est-ce une partie de sa réponse aux problèmes de délinquance ?

À l'avenir, nous invitons toutes les associations et leurs adhérents à résister à l'austérité qui les frappe. Nous remercions également sincèrement tous les bénévoles qui permettent d'avoir de vrais services dans la commune.

Un bel été et de bonnes vacances à vous !

Laurent Amadiou, Brigitte Ruef, Tania Bustos
groupe .eco .sol@orange .fr

Groupe

Pour une gauche authentique à Saint-Egrève

De la renaissance du tram à la gratuité !

Ce moment tant attendu est arrivé ! Le tram entre en service sur la totalité des 11,5 km de la ligne E reliant Grenoble au Fontanil. Cette 5^e ligne va améliorer et développer l'efficacité des transports collectifs dans l'agglomération. Elle connaît déjà sur la portion St Martin-le-Vinoux / Grenoble un vif succès, comme toutes celles qui ont été mises en place depuis 1987 par le SMTC, créé en 1973 sous l'impulsion de L. Maisonnat, président Fondateur puis G. Biessy, par ailleurs députés communistes. Les élus communistes ont toujours été des ardents défenseurs du tram, un moyen de transport écologique ! En site propre, de qualité, accessible à tous, adapté aux besoins et permettant un bon maillage de l'ensemble des transports en commun, il est bon pour les commerces et le développement économique, social, environnemental. Il offre une meilleure qualité de vie pour les habitants de St-Egrève et des communes desservies. Je saisis cette occasion pour remercier toutes celles et ceux qui ont participé sous une forme ou une autre à l'élaboration et la réalisation de cet ouvrage et pour la qualité de leur travail.

Quel avenir pour le tram dans la région grenobloise ? Il est envisagé de prolonger la ligne A qui relie Fontaine à Echirolles jusqu'à Pont de Claix. Cela reste à confirmer. Il ne faudrait pas s'arrêter en si bon chemin. Le développement de la complémentarité des transports en commun bus, tram, VFD, TER doit rester une priorité. Or, comment ne pas s'inquiéter de la position de l'assemblée départementale qui, en début d'année, a décidé de réduire sa subvention transport au SMTC de 36,75 M d'€ en 2014 à 10 M d'€ en 2019 ?

Autre préoccupation : la dimension sociale du coût du transport ? Le retour du tram dans nos communes a été une grande innovation ! Il faut poursuivre en instaurant la gratuité pour tous les usagers, c'est-à-dire en mettant en cohérence écologie, social et efficacité. C'est possible ! Nous l'avons démontré dans des articles précédents.

Sylvie GUINAND, Front de Gauche - P.C.F.
<https://gaucheauthentiquetstegreve.wordpress.com/>

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Fermeture de la mairie à 17h15 du lundi 13 juillet au vendredi 21 août inclus. Durant cette période, permanence des Formalités Administratives le jeudi jusqu'à 19h30 maintenue les 16, 23 et 30 juillet.

A compter du lundi 24 août, horaires d'ouverture de l'ensemble des services lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 (fermeture des portes de l'Hôtel de Ville et accueil standard jusqu'à 18h30 sauf le vendredi fermeture à 17h15). Jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 19h30 (horaires élargis le soir jusqu'à 19h30 pour l'Etat Civil, l'Urbanisme, le Scolaire, la Culture, le Cabinet du Maire et la Régie de l'eau et après prise de rendez-vous préalable)

François Brottes, député : **04 76 92 18 96**
77 place de la Mairie - 38660 La Terrasse. RDV vendredi 10 ou 17 juillet de 14h30 à 16h30 en mairie. Pas de permanence en août.

PERMANENCES

CARSAT assistante de service sociale : **04 76 46 11 44**
Sur rendez-vous le mardi de 8h30 à 11h30. Pas de permanence en août.

Conseil en énergie : permanence le lundi 6 juillet de 14h à 17h. Pas de permanence en août.

Écrivains publics : pas de permanence en juillet et en août.

Sécurité Sociale : se renseigner en mairie.

Permanence juridique : permanence le jeudi 2 juillet de 17h à 19h30 et mercredi 15 juillet de 16h à 18h30 sur rendez-vous en mairie. Pas de permanence en août.

Conciliateur de justice : Edouard Tournier **04 76 56 53 00**
Pas de permanence en juillet et en août. Reprise le 3 septembre.

Point écoute : **06 48 46 75 94**
Permanence d'écoute psychologique sur rendez-vous le vendredi de 9h à 13h à la Maison des Solidarités et des Familles.

Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Mardi de 13h30 à 19h, mercredi jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires. Mardi 28 juillet et mardi 11 août de 13h30 à 17h30. Fermé les 14, 29, 30 et 31 juillet, 4, 5, 6, 7, 12, 14 et 21 août.

Architecte : sur rendez-vous en mairie **04 76 56 53 17**
Aide aux victimes : Sandrine Sougey **04 76 75 30 93**
Le mercredi de 9h à 12h à la Gendarmerie sur rendez-vous

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : 12 rue des Peupliers **17** ou **04 76 75 30 93**
Centre antipoisons Lyon : **04 72 11 69 11**
Centre de secours : 2, rue de Planfay **04 76 27 99 10**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **0800 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

Allosécu : **0820 900 900**
SIDA Info Services (n°vert) : **0800 840 800**
Ambulance VSL : **04 76 75 34 04**
Cliniques Vétérinaires
du Néron (Dr Moriceau et Moutard) : **04 76 04 84 69**
de Fiancéy (Dr Eckert) : **04 76 75 32 84**

SERVICES

Radio Taxi banlieue : **04 76 54 17 18**

SERVICES PUBLICS

Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron **04 76 13 18 05** (MEEN) 4 av Général de Gaulle. Permanence accueil information et orientation, ateliers de recherche d'emploi. Mission Locale, Point Information Jeunesse. Lundi de 14h à 17h30 ; mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ; vendredi de 8h à 12h30.
La poste : 63 av. du Général de Gaulle 3631
Du 27 juillet au 23 août, ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h.

SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Du lundi au vendredi, 10h-13h et 14h-18h.

Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

GRDF raccordement : **09 69 36 35 34**

EDF raccordement : **0810 14 46 84**

La Métro : **04 76 59 59 59**
Régie Assainissement : **04 76 59 58 17**
Collecte des ordures ménagères : **0800 500 027**
Déchèterie : 45, rue du Pont Noir **0800 500 027**
Du lundi au samedi, 9h-11h45 et 14h-17h45.

Régie des eaux : **04 76 56 53 20**

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 04 au 10/07 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 11 au 17/07 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac, (garde jusqu'à 19h)

Du 18 au 24/07 : pharmacie Chalier **04 76 75 43 42**

domaine Barnave

Du 25 au 31/07 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**

Centre Commercial "La Pinéa"

Du 01 au 07/08 : pharmacie Brossier Cohen **04 76 75 49 33**

121C avenue Général Leclerc, Saint-Martin le Vinoux

Du 08 au 14/08 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**

Centre Commercial "Les Charmettes"

Du 15 au 21/08 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**

Place Pompée

Du 22 au 28/08 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**

61 bis avenue du Général de Gaulle

Du 29/08 au 04/09 : pharmacie du Fontanil **04 76 75 51 48**

rue du Moulin, Le Fontanil

Du 05 au 11/09 : pharmacie de Prédieu **04 76 75 31 67**

1 rue du Drac, (garde jusqu'à 19h)

Congés

Pharmacie Casadella : du 3 au 15 août

À SAINT-ÉGRÈVE : LA RÉFÉRENCE LOCALE DE L'IMMOBILIER



Yves Lorinquer
IMMOBILIER

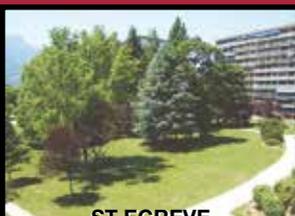
Vos conseillers
Jean-Yves LAMARCA
et **Patricia SCHMITT**
Place du Pont de Vence



ST-EGREVE

Maison jumelée par gge, 4 chbres, spacieux salon avec cheminée, jardin Sud, chauffage par pompe à chaleur réversible très économique.

CLASSE ÉNERGIE : E **322 000 €**



ST-EGREVE

Domaine Barnave, T4 avec séjour double lumineux, stores électriques, parc. Charges copro : 2680 €/an chauffage et eau chaude compris.

CLASSE ÉNERGIE : C **219 000 €**



ST-EGREVE

Au calme, sur env. 1000 m² clos, maison individuelle des années 60 d'env. 70 m² hab, pièces de vies à l'étage, 3 chambres. Prévoir travaux.

CLASSE ÉNERGIE : E **293 000 €**



ST-EGREVE

Sur 800 m² terrain clos, bâtisse en pierre, grands volumes, 5 chambres, 2 sdb, 2 bureaux avec entrée indépendante : idéal activité libérale.

CLASSE ÉNERGIE : D **460 000 €**

Toutes nos offres sur www.lorinquer.com - Tél. **04.38.02.03.00**

Julien MOURIER

Espaces Verts

DEVIS GRATUIT

Entretien Espaces Verts - Elagage
Taille de haies - Débroussaillage - Tonte

Tél: **06 70 86 92 05**

Palette

PUBLICITAIRE

enseignes / signalétique / marquage véhicules

Tél : **04 76 75 57 14**
29 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève
web : www.palettepublicitaire.com

entendre
... et la vie recommence

Avec **ENTENDRE**,
prenez soin de votre **AUDITION**
toute **L'ANNÉE !**

Notre équipe de **ST EGREVE** vous accueille :
le lundi de 14h à 19h
le mardi et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h
le mercredi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
C.C. les Charmettes - 04 38 750 175

N°1
DANS LA REGION

www.entendre-grenoble.fr

Boyer Torrollion
IMMOBILIER

L'AGENCE LA PLUS PROCHE DE VOUS

G E S T I O N
T R A N S A C T I O N
S Y N D I C

<p>SAINT-EGREVE</p> <p>T3 de 53 m², 2 ch, grand balcon, rafraîchissement à prévoir. DPE : D 127 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p> <p>Prédieu, T3 de 61 m² au 4/4 ét. ss asc. Pas de travaux. Idéal 1^{re} acquisition. DPE : D 128 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p> <p>Luxembourg, T3 de 82 m², gd balcon, rénové. DPE : D 187 000 €</p>
<p>SAINT-EGREVE</p> <p>St Robert, T4 de 65 m², au 4/4 étage ss asc. 3 ch. Bon état général. DPE : D 125 000 €</p>	<p>ST-MARTIN-LE-VINOUX</p> <p>Appartement 3 chambres 88 m² au 1/2 étage, véranda, balcon, cuisine équipée. Immeuble ravalé. DPE : C 198 000 €</p>	<p>SAINT-EGREVE</p> <p>T2 d'env. 45 m², résidence Plein Ciel, au 1^{er} étage, balcon sud. Pas de travaux. DPE : E 115 000 €</p>

www.botor.com

ST-EGREVE à côté de La Poste
63 bis, av. du Général de Gaulle 04 76 940 940

NOUVEAU

BAROISconcept

- Agencement
- Cuisine
- Décoration
- Mobilier
- Art de la Table
- Electroménager

MAGASIN
3 rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 ST EGREVE
Tél. 04 76 47 11 56

POSSIBILITÉ DE SUR-MESURE

atelier Alain Barois
Fabricant

Z.A. La Priola - ST EGREVE
(Ancienne usine VICAT près de la gare)
04 76 75 77 37 - 06 80 84 23 53